

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	12	
La rubrique informative	14	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Annick Gaudet
		Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 19 no 6
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Bonjour à tous,

Noël est déjà à nos portes, c'est la période de l'année où l'on prend quelques journées de vacances avec nos familles, nos parents et nos amis pour refaire le plein d'énergie en vue de la nouvelle année. Au nom du conseil, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un Joyeux temps des Fêtes : paix, bonheur et prospérité.

L'élection partielle du 9 novembre dernier, pour les secteurs 1 et 6, a permis au conseil d'atteindre la parité hommes-



femmes; je profite de l'occasion pour souhaiter la

bienvenue et bon succès à Madame Laurie Soulard, secteur Colombourg ainsi qu'à Madame Suzie Domingue, secteur sud de la Ville.

La construction de la nouvelle bibliothèque entre dans sa phase finale, l'inauguration est prévue en janvier. Merci à notre conseillère, Madame Linda Morin et à sa dynamique équipe de bénévoles qui préparent en ce moment le déménagement et la mise en

place de la nouvelle structure opérationnelle.

Au nom du conseil, un merci bien particulier à tous nos employés municipaux pour leur dévouement quotidien à offrir aux citoyens les services qu'ils sont en droit de recevoir. Merci également à notre brigade de pompiers volontaires qui font un travail important et souvent dans l'ombre pour assurer la sécurité de nos citoyens.

En terminant, à tous nos précieux bénévoles, quelle que soit votre implication, merci de faire de Macamic une Ville où il fait bon vivre.

Le Maire,

Claude N Morin



Informations municipales

Rapport 2014

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2013;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2014;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2015;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2014.

1. L'analyse du bilan 2013

REVENUS

Budget initial

2013 réalisé

Taxes

1 841 632

1 905 647

Paiements tenant lieu de taxes	329 226	303 251
Autres recettes de sources locales	302 855	457 905
Transferts	647 781	663 107
Totaux :	3 121 494	3 329 910

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2013 réalisé</u>
Administration générale	691 013	705 544
Sécurité publique	278 453	281 440
Transport	625 061	616 039
Hygiène du milieu	577 836	561 992
Santé et bien-être	12 300	12 674
Aménagement, urbanisme et développement	74 373	240 293
Loisirs et culture	358 905	372 459
Frais de financement	84 823	80 573
Remboursement de la dette à long terme	307 630	333 803
Affectations	111 100	97 799
Autres		(8 937)
Totaux :	3 121 494 \$	3 293 679 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 208 416 \$, que les dépenses ont été aussi supérieures d'un montant de 172 185 \$ par rapport à nos prévisions initiales, et ce, en rapport aux importants investissements réalisés en 2013 sur l'ensemble du territoire de notre municipalité, le tout ayant laissé un surplus budgétaire de 36 231 \$ en 2013.

Comme vous pouvez le constater, le suivi rigoureux de nos finances publiques reflète fidèlement le portrait de la situation budgétaire au 31 décembre 2013, et ce, pour le mieux-être de la communauté.

À la lumière de mes premières observations, je constate que nos gestionnaires sont préoccupés et efficaces; ils s'assurent d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur

disposition. La gestion de l'ensemble des départements de la municipalité atteint les objectifs de votre conseil municipal.

Nos dévoués et compétents employés dans chacun leur domaine respectif sont soucieux d'offrir à notre collectivité des services de qualité, et ce, à longueur d'année.

2. La situation financière au 30 septembre 2014

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2014, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 3 046 306 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 217 795 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 530 063 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 217 795 \$.

Nos contributions financières pour 2014 au 21 octobre 2014

Subvention couches lavables	200 \$
Comité du 100 ^e anniversaire de la municipalité	5 000
Comité du bassin versant	200
C.R.S.B.P. (reconnaissance bénévoles bibliothèque)	50
Club Lions de Macamic :	
➔ Brigadière scolaire	1 000
➔ Journée sécurité à vélo	175
Centre de la petite enfance	50
Jardin communautaire	435
Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 931
Comité des loisirs - secteur Colombourg :	
➔ Bye Bye 2013	600
École Dagenais - Pavillon Colombourg	50
Cour d'école - secteur Colombourg	315
Carrefour Jeunesse Emploi	350
Excavation D. Bédard de Mancebourg (don déneigement Petit Rang 1)	500
Formation pour les élèves RCR - Pavillon Tremblay	150

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 comporte des projets pour une somme de 221 286 \$ pour la réfection du réseau routier rural et urbain, l'achat d'équipement informatique, le projet bibliothèque et l'achat d'un marteau piqueur, d'un véhicule pour déneiger les trottoirs et d'une zamboni.

4. Les réalisations 2014 et les orientations de la municipalité pour 2015

Les réalisations prévues au programme triennal d'immobilisations s'inscrivent dans la continuité du développement de notre municipalité. L'investissement majeur de 2013 fut certainement la construction de la double surface bitumineuse dans le secteur de Fortin-les-Berges pour un montant de 116 300 \$.

Lors de la préparation du budget 2015, un nouveau programme triennal sera élaboré avec les membres du conseil municipal actuel et les deux nouveaux membres élus.

5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste en date du 21 octobre 2014 :

Hydro-Québec	127 378 \$
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	340 590
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon (quotes-parts)	120 396

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon	55 608
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	109 847
2428-8516 Québec inc (Construction La-Ray) :	
- Construction de la bibliothèque	210 795
Brentag Canada (produits chimiques)	50 512
Innovex consultants (projet nouvelle bibliothèque)	30 799
Marcel Baril ltée :	56 613
- Calcium	31 253 \$
- Travaux divers	25 360 \$
MG Service (achat de la zamboni)	33 021
Propane Nord-Ouest inc. (propane Centre récréatif)	34 935
Technifab Industries (achat marteau piqueur)	25 726
Produits Suncor énergie (Dépanneur l'Express, diesel et essence)	45 105

6. Le traitement des élus pour 2014

La rémunération annuelle versée au maire est de 10 895,76 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 448,48 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 632,40 \$ et une allocation de dépenses de 1 816,20 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

Conclusion

À tous nos employés, un merci bien particulier pour leur travail quotidien à réaliser l'ensemble des projets dans le respect de nos budgets. Merci également aux conseillers de faire cheminer les dossiers dont ils ont la responsabilité, et ce, pour l'avancement et le développement de notre collectivité et à nos bénévoles et aux membres des comités et des commissions pour votre implication et votre dévouement et pour l'excellent travail que vous avez effectué tout au long de l'année.

Bienvenue à nos nouveaux arrivants!

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le maire,



Claude N. Morin

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Le guide de l'auto 2015
Jacques Duval - Denis Niquet
(Don Club Lions)
- Les années de plomb - tome 3
Jean-Pierre Charland
- Le retour de l'oiseau-tonnerre
Anne Robillard
- Un si beau jour
Elin Hilderbrand
- Claude Poirier 10-4
Bernard Tétrault
- Cuisine rapide
Liz Franklin
- La faille en toute chose
Louise Penny
- Coup d'envoi - tome 2
Micheline Duff
- Les héritiers d'Enkidiev - tome 10
Anne Robillard
- La veuve du boulanger
Denis Monette
(Don Club Lions)
- Chroniques d'une petite ville - tome 4
Mario Hade
- Malphas - tome 4
Patrick Sénécal
- La femme du capitaine
À bon port
Lisa Tawn Bergren
- Jusqu'à la fin des temps
Danielle Steel
- De mères en filles - tome 2
Dominique Drouin
- Un voisinage comme les autres -
tome 3
Rosette Laberge
- Les gardiens de la lumière - tome 3
Michel Langlois
- Terrible trafic
Kathy Reichs



Un grand merci au Club Lions qui nous a fait un don de 500 \$; grâce à votre générosité, nous pourrions augmenter notre collection locale de volumes.

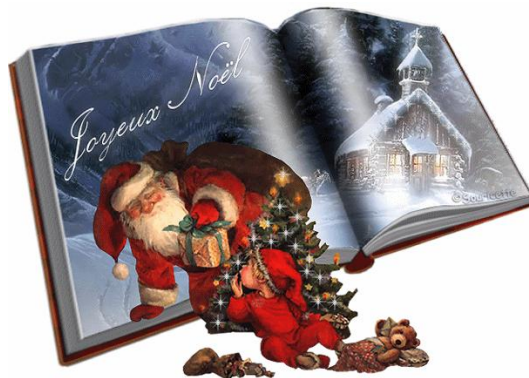
La bibliothèque municipale suspendra temporairement ses services du 10 décembre 2014 au 7 janvier 2015 inclusivement afin de procéder au déménagement dans la nouvelle bibliothèque située au 6, 7^e Avenue Est.

Nouveautés (Colombourg)

- Carrément chocolat
- Tornades - tome 6
- Montagnes russes - tome 5
Catherine Girard-Audet
- Ariane - tome 2
Dominique Drouin
- Faut marier Hélène
- L'exode de Marianne
Micheline Dalpé
- Garfield nos 51- 52
Jim Davis

- Les 60 meilleures recettes du monde
Véronique Paradis
- Jusqu'à la fin
Carlène Thompson
- Angéline - tome 3
Marie-Bernadette Dupuy

Il y aura un tirage pour Noël pour ceux et celles qui viendront emprunter un livre à la bibliothèque de Colombourg; plus vous empruntez, plus vous avez de chances. Tirage le 17 décembre 2014. Bienvenue.



La bibliothèque de Colombourg sera fermée du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015 inclusivement.

**Source : Noëlla Royer
Responsable biblio
Colombourg**

La page communautaire

Bye Bye 2014

Il y aura un Bye Bye 2014 le 31 décembre, à la salle paroissiale de Colombourg. Ouverture des portes à 20 heures. Venez vous amuser avec nous.

*Bye Bye
2014
Bye Bye
2014*

**Source : Noëlla Royer
819 333-4466**

Messes célébrées dans le secteur de Macamic durant le temps des Fêtes

Mercredi 24 décembre :

16 heures : Authier-Nord
18 heures : Authier
20 heures : Taschereau
22 heures : Macamic
Minuit : Poularies



Mercredi 1^{er} janvier :

10 heures 30 : Poularies (pour l'ensemble des paroisses)

Source : Abbé Denis Villeneuve

Bingo dindes



Bienvenue au bingo dindes annuel des Chevaliers de Colomb de Macamic, conseil 3293.

Le bingo aura lieu le samedi 13 décembre 2014, à 19 heures, au sous-sol de l'église de Macamic. Les prix seront répartis comme suit : 40 dindes (cat. A) dont 28 au bingo, 10 avec billets à 0,50 \$ et deux en prix de présence.

Apportez vos boissons et vos grignotines.

Au plaisir de vous voir.

**Source : Claude Bélanger
819 782-4466**

Concert de Noël

L'ensemble vocal Florilège donnera un concert de Noël le dimanche 14 décembre 2014, à 15 heures, à l'église de Macamic.

Adultes : 20 \$

Étudiants : 10 \$

**Information : Benoît Roy
819 782-4087**



Jardin communautaire

Les récoltes ont été bonnes cette année; carottes, betteraves, pommes de terre et autres ont poussé en grande quantité; beaucoup de travail, mais ça vaut la peine avec de très bons résultats.



Nous tenons à remercier tous les jardiniers et toutes les jardinières et profitons de l'occasion pour lancer une invitation à de nouveaux membres car il y a encore des terrains disponibles pour l'an prochain.

Nous voulons également remercier Monsieur Martin Aubin pour le prêt de son tracteur et son chauffeur, Monsieur Denis Pépin, pour l'excellent travail fait au jardin ce printemps.

**Sources : Diane et Lucien
Responsables du Comité du
jardin communautaire**

Rubrique informative

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par l'adjointe à la direction générale de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 12 janvier 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

169, 7^e Avenue Est
Lot 4 728 927
Cadastre du Québec
Propriétaire : Centre hospitalier
Saint-Jean de Macamic
pour le Café Elkoza (Madame
Nancy Sénéchal)

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre l'installation d'une enseigne sur poteau, montée sur une structure d'acier en forme de chevalier sur le lot 4 728 927 appartenant au Centre hospitalier Saint-Jean de Macamic au lieu

du lot 4 729 993 appartenant à la Ville de Macamic (Chalet Multi-Services) et dépassant la limite permise pour le nombre d'enseignes autorisées tel que décrit aux articles 15.5 et 15.11 du règlement de zonage 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 12 janvier 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 17 novembre 2014.

**Joëlle Rancourt
Adjointe à la direction générale**

Hôtel de ville

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes, soit du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.

Source : Denis Bédard, dir. général

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 12 janvier 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

30, rue Principale
Lot 4 729 831
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit de la maison avec une marge avant, côté sud à 1,83 mètre au lieu de 2,10 mètres;
- Permettre le maintien tel que construit de la rallonge de la maison avec une marge de recul avant, côté sud à 1,81 mètre au lieu de 2,10 mètres;
- Permettre le maintien tel que construit du gazebo avec une marge nord à 1,25 mètre au lieu de 1,50 mètre et avec une

- distance entre le bâtiment principal et le gazebo de 1,66 mètre au lieu de 2,50 mètres;
- Permettre le maintien tel que construit de la remise avec une marge nord à 0,63 mètre et est à 1,13 mètre au lieu de 1,50 mètre et un espace libre à ciel ouvert, côté nord de 0,32 mètre au lieu de 0,60 mètre;
- Permettre le maintien tel que construit du garage avec une marge avant, côté sud à 1,83 mètre au lieu de 2,10 mètres et une marge est à 1,45 mètre au lieu de 2,10 mètres;
- Permettre le maintien tel que construit de la galerie, face à la rue Principale, qui fait saillie de plus de 1,50 mètre du bâtiment principal;
- Permettre le maintien tel que construit de la galerie, face à la 3^e Avenue Est, qui fait saillie de plus de 1,50 mètre du bâtiment principal et qui empiète de 0,96 mètre sur l'emprise de la Ville;
- Permettre le nombre de bâtiments secondaires à 3 au lieu de 2.

Le tout tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 12 janvier 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale.

Donné à Macamic, ce 11 décembre 2014.

Ginette Labbé
Secrétaire-trésorière adjointe

**Aux contribuables de la Ville de
 Macamic**

AVIS PUBLIC

**Concernant le calendrier des séances
 ordinaires du conseil pour l'année
 2015**

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes avis est, par les présentes, donné que la Ville de Macamic a adopté, le 11 novembre 2014, le calendrier des séances du conseil pour l'année 2015, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**; le calendrier se lit comme suit :

- ↪ 12 janvier
- ↪ 9 février

- ↪ 9 mars
- ↪ 13 avril
- ↪ 11 mai (Colombourg)
- ↪ 8 juin
- ↪ 13 juillet
- ↪ 10 août
- ↪ 14 septembre (Colombourg)
- ↪ 13 octobre
- (12 Action de grâces)
- ↪ 10 novembre
- (9 jour du Souvenir)
- ↪ 14 décembre

Donné ce 24 novembre 2014.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour débayer leurs terrains; ce geste, qui



peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Source : Stéphane Labonté
Contremaître intérimaire de
la voirie municipale

Visibilité lors des promenades nocturnes

L'hiver frappant à nos portes, l'obscurité s'empare de nos soirées beaucoup plus tôt tandis qu'automobilistes, piétons, cyclistes, planchistes et autres doivent continuer à se partager la chaussée. C'est ainsi que les risques d'accidents dus à la visibilité augmentent au même rythme que la nuit s'allonge.

Afin de partager la route en toute sécurité, nous recommandons fortement que marcheurs, cyclistes, planchistes et utilisateurs de triporteur se munissent de bandes réfléchissantes lorsqu'ils pratiquent leurs activités à la noirceur.



Cette technologie est utile lorsqu'on travaille, qu'on marche ou qu'on fait de la bicyclette en présence de circulation parce qu'elle permet de détecter les piétons beaucoup plus loin que si l'on ne portait pas de tissu réfléchissant.

Cette distance accrue donne plus de temps aux automobilistes pour reconnaître un piéton, réagir et accomplir les manœuvres appropriées afin d'éviter une collision.

D'ailleurs, des tests ont démontré que le temps de détection d'un automobiliste est de 30 fois supérieur dans le cas d'un piéton qui porte des vêtements pâles avec des bandes réfléchissantes par rapport à un autre qui porte des vêtements foncés non réfléchissants. De plus, le temps de détection est de huit à neuf fois supérieur dans le cas d'un piéton qui porte des vêtements pâles

avec des bandes réfléchissantes par rapport à un autre qui porte des vêtements blancs sans tissu réfléchissant.



Source : **Annick Gaudet**
Inspectrice mun. adj.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA
GESTION DES DÉCHETS DE
ROUSSILLON

Le 24 septembre 2014, lors de la séance pour l’adoption du budget de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon pour l’année 2015, étaient présents les membres du conseil d’administration suivants : Nathalie Ayotte, Noëlla Dubé, Hélène Charrois-Lévesque et Patrick Morin; était également présente la secrétaire-trésorière, Joëlle Rancourt.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L’ANNÉE 2015

<u>REVENUS</u>	<u>2015</u>
Quotes-parts	88 788 \$
Subvention Recyc-Québec	45 000
Total des revenus	133 788 \$

DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	15 938 \$
Hygiène du milieu	117 850
Total des dépenses de fonctionnement	133 788 \$

Excédent net **0 \$**

Source : **Joëlle Rancourt**
Secrétaire-trésorière

Régie intermunicipale de la gestion
des déchets de Roussillon

Rappel concernant la récupération : le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver



les matériaux lors de la collecte. Le contour des bacs doit également être déneigé afin de faciliter l'accès lors de la collecte.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon



Veillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2015 sera disponible en janvier au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer; il sera aussi disponible sur le site Web de la Ville.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223



Sécurité publique
Québec

Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!

Les risques d'incendie demeurent présents, même durant la période des Fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilants en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.



L'avertisseur de fumée

Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée; si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Le sapin de Noël naturel

Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;

Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;

Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;

Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;

Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;

Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;

Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

Les chandelles

Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;

Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;

Assurez-vous que vos chandeliers soient résistants au feu et que leur base soit stable;

Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus de renseignements sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un Joyeux temps des Fêtes.

Source : Ministère de la Sécurité publique

**Information : Roger Alain
dir. adjoint**

Du changement au service de garde

Les Aventuriers

École Dagenais de Colombourg

Madame Sylvie Blais qui a offert le service depuis cinq ans prend sa retraite, elle tient à remercier la clientèle qui lui a été fidèle pendant toutes ces années.



Merci à la Commission scolaire du Lac-Abitibi d'avoir accepté ce projet dans leurs locaux.

Je suis, Madame Isabelle Brochu, la nouvelle administratrice du service de garde Les Aventuriers de Colombourg. Mon arrivée a concorde avec la rentrée scolaire 2014-2015, je suis présente auprès des enfants. Je reste disponible pour répondre aux questions au 819 333-3768.

Source : Isabelle Brochu

17 heures, pour les ados de 12 à 17 ans. Il y aura des ateliers, des chants, de la musique, des témoignages, des jeux et de l'animation, etc.

Coût 10 \$ par inscription, dîner et collation inclus.

Inscription : Diane Paradis
Responsable du comité
819 782-9243

Montée Ados 2015



L'équipe Mission-Jeunesse de la zone d'Abitibi-Ouest vous invite à la journée Montée Ados qui aura lieu le 21 février 2015, à la salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre, de 9 heures à



Services et programmes de Desjardins

Desjardins offre différents services comme l'Assurance voyage annuelle QUATTRA (1 855 EN VOYAGE) et des programmes d'investissements et de placements REER-CELI (consultez votre conseiller de Desjardins). De plus, Desjardins offre à ses membres de nombreux avantages exclusifs que vous pourrez découvrir en visitant : desjardins.com/avantages

Congés fériés

En raison des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN, nos bureaux seront fermés :

Jeudi 25 et vendredi 26 décembre 2014


et

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 janvier 2015.

C'est à l'unisson que la direction, les dirigeants et les employés de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest vous souhaitent un très Joyeux Noël et une Nouvelle Année 2015 d'amour, de paix et de santé à vous et à vos proches!

Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

Locaux de jeunes en milieu rural

Depuis quelques mois,  les locaux de jeunes en milieu rural ont maintenant une image commune à travers notre région. Grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse et à la Table régionale des partenaires Jeunes en milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue (JMRAT), une affiche aux couleurs de JMRAT identifie chaque local de jeunes, soit une quarantaine en région.



Quelques jeunes du Comité jeunesse Les Macaks de Macamic

Ces lieux de rencontre animés par des adultes signifiants ont pour but de faire en sorte que les jeunes de 12 à 17 ans deviennent des citoyens et des citoyennes actifs, critiques et responsables.

Source : Chantal Tourigny

L'équipe de l'Info-Mak vous souhaite de très Joyeuses Fêtes!





Activités à Macamic saison automne-hiver



Badminton et ping-pong :

Où : Gymnase du pavillon Le Séjour
Quand : Tous les mardis et les jeudis
Heure : 19 heures à 21 heures
Pour qui : Tout le monde
Coût : 2 \$/personne/soir

Hockey libre :

Où : Centre Joachim-Tremblay
Quand : Tous les samedis
Heure : 13 heures à 14 heures
Pour qui : Tout le monde
Coût : 5 \$/personne/session

Patinage libre :

Où : Centre Joachim-Tremblay
Quand : Tous les mardis et les samedis
Heure : 16 heures à 17 heures
Pour qui : Tout le monde
Coût : 3 \$/personne/session

Bains libres :

Où : Piscine du Centre hospitalier Saint-Jean
Quand : Jeudi 18 heures à 19 heures
 Samedi 11 heures à 12 heures
Pour qui : Tout le monde
Coût : 3,50 \$/personne/session

Patinage parents-bambins :

Où : Centre Joachim-Tremblay
Quand : Tous les mardis et les jeudis
Heure : 11 heures à 12 heures
Pour qui : Parents et enfants de 6 ans et moins
Coût : Gratuit

Aquaforme Macamic :

Où : Piscine du Centre hospitalier Saint-Jean
Quand : Jeudi 19 heures à 20 heures
Pour qui : Tout le monde
Coût : 10 \$/personne/session

Bains libres parents-enfants :

Où : Piscine du Centre hospitalier Saint-Jean
Quand : Samedi matin
Heure : 10 heures à 11 heures
Pour qui : Parents + enfants *Coût :* 3 \$/enfant 4 \$/parent

Autres activités possibles :

Patinage libre adultes, Hockey Desjardins, bingo, soccer, Bouge dans ton élément (activité pour enfants 5 ans et moins), patinage artistique et autres activités occasionnelles.

Prenez note que les activités au gymnase du pavillon Le Séjour n'auront pas lieu lors des jours fériés et lorsque l'école est fermée; les activités au Centre Joachim-Tremblay et à la piscine ont lieu selon la disponibilité de l'endroit (ex. tournoi Novice de Macamic et cours de secourisme).

Hockey Desjardins



Les jeunes participants de l'activité Hockey Desjardins après une heure à travailler fort et à s'amuser sur la patinoire du Centre Joachim-Tremblay.

Le Hockey Desjardins se veut une activité permettant aux jeunes de développer leurs habiletés sur la glace tout en s'amusant avec leurs amis. L'activité a lieu une fois par semaine, le mercredi de 18 heures à 19 heures, au Centre Joachim-Tremblay. Les prochaines activités auront lieu les mercredis :

10 décembre 2014
17 décembre 2014
7 janvier 2015
14 janvier 2015
21 janvier 2015

28 janvier 2015
4 février 2015
11 février 2015
18 février 2015

Il est toujours possible de s'inscrire; pour information, contacter le 819 782-4604, poste 230 ou poste 231.

MACAMIC SE FAIT UNE BEAUTÉ POUR NOËL / ÉDITION 2014

Le défi pour la seconde édition : doubler le nombre de crèches.

Invitez des amis, répandez la bonne nouvelle!



NOUS VOUS INVITONS À NOUVEAU À CRÉER UNE CRÈCHE EXTÉRIEURE OU VISIBLE DE L'EXTÉRIEUR AFIN DE RÉPANDRE L'ESPRIT DE NOËL DANS NOTRE VILLE, NOUS POURRONS AINSI CRÉER « UN CHEMIN DE CRÈCHES » ANIMÉ. LE 14 DÉCEMBRE, VOUS SEREZ CONVIÉS À PARCOURIR LES RUES DE MACAMIC AVEC NOUS POUR DÉCOUVRIR VOS CHEFS-D'OEUVRE DE NOËL EN COLLECTIVITÉ. EN COMPAGNIE DE L'ABBÉ VILLENEUVE, LE DÉPART SE FERA À 18 H 45 DE L'ÉGLISE DE MACAMIC.

Vous devez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale de Linda (819 782-2762) afin de nous informer de votre adresse pour créer le tracé du « chemin de crèches » du 14 décembre. Il est primordial de vous inscrire afin d'inclure votre crèche dans le parcours.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : LINDA 819 782-2762

Linda Morin & Marise Quirion (Les copines)

Le calendrier des activités

Janvier	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	13	Tournoi de baseball poches au Club de l'Âge d'Or de Colombourg
Février	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 février 2015, **la date limite pour apporter vos textes est le 16 janvier**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	<u>Poste</u>
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Stéphane Labonté	Contremaître intérimaire de la voirie municipale	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe à temps partiel	227
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonateur en loisirs	Monsieur Pier-Olivier Cotnoir	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Messsieurs Jean Morin et Janick Brière-Auger	234
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Tournois et activités spéciales		233
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
 Site Internet : www.villemacamic.qc.ca